



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA
Jeudi 23 Novembre 2023 A 14 H à la salle des fêtes d'Abriès

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte-rendu de séance du 6 novembre 2023.
3. Attribution du marché pour l'exécution d'un service public de transport routier non-urbain sous forme de navettes touristiques sur le territoire du Queyras pour la saison d'hiver 2023-2024.
4. Délibération de principe autorisant le Maire à déposer une demande de subvention pour les études concernant le phénomène de glissement de terrain au Roux d'Abriès et à demander l'assistance gracieuse du service RTM 05 pour la rédaction du cahier des charges.
5. Délibération modifiant le plan de financement des études pour l'entretien et la restauration de la chapelle Notre Dame des 7 douleurs et son chemin de croix.
6. Délibération autorisant le Maire à acquérir deux réfrigérateurs auprès d'un particulier pour les logements saisonniers communaux ;
7. Délibération approuvant le Règlement du service de l'Eau.
8. Délibération fixant les tarifs de l'eau à compter de l'année 2024.
9. Délibération autorisant le Maire à signer une convention d'intervention foncière avec la SAFER.
10. Questions diverses :
 - 10.1. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).

A Abriès-Ristolas, le 16/11/2023, pour affichage,
Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT